



Mandelieu, le 19 Septembre 2017

**COMPTE RENDU PLENIERE des CLUBS
des ALPES MARITIMES
Du Samedi 16 Septembre 2017, à St MARTIN du VAR**

Clubs Présents:

O. ANTIBES HB, US CAGNES HB, H.B. BEAUSOLEIL, AC BORDIGHERA, AS MONACO, ASC TURBIASQUE, HB MOUGINS MS, CAVIGAL NICE HB, HBC PUGETOIS, CARROS HBC, ES CROS CAGNES, AS BTP NICE, VALLIS AUREA HBC, PAYS GRASSOIS HB, OGC NICE COTE d'AZUR HB, HANDBALL LA COLLE St PAUL, AS MENTON HB, VILLEFRANCHE SJB HB, VENCE HS, BREIL SUR ROYA HB, PALOMANO VINTIMILLE, USD SAN CAMILLO IMPERIA, HB des COLLINES, VILLENEUVE-LOUBET HB, AS CANNES MANDELIEU, AS St MARTIN du VAR, CONTES UC

Club absent:

RIVIERA IMPERIA

Membres du CA présents:

Pierre FAURE, Patrick FENASSE, Guiseppe MALATINO, Bruno PERODEAU, Yannick PETIT, Daniel TOUSSAINT, David VENTURELLI, Christophe VILLARD

Invitée:

Laëtitia FIORI CTS Développement PACA et Laurent BAUDET CTS ETR PACA

Daniel TOUSSAINT, Vice Président du Comité fait l'ouverture de cette deuxième assemblée plénière de la nouvelle mandature 2016 / 2020 : il aura noté, avec satisfaction, en ouvrant l'Assemblée Extraordinaire, la participation record.

1° L'arbitrage et la CTA PACA:

Sur ce chapitre, la question est posée de faire le point sur les compétitions « jeunes », soumises aux désignations d'arbitrage de la Commission Territoriale d'Arbitrage de la PACA, et de rappeler quelles sont les compétitions pour lesquelles les arbitrages sont assurés par le club recevant.

Les compétitions « Elite » et « Excellence » en catégories « -15 » féminines et masculins et « -17 » féminines et masculins font l'objet de désignations CTA PACA : par le passé, les compétitions « -18 ligue » et « -16 » Méditerranée étaient déléguées aux CDA qui gérait les rencontres sur leur territoire.

Les « -16 » et « -14 » territoriaux restaient en désignation club recevant.

Désormais, tous les championnats « jeunes PACA » sont confiés à la commission Arbitrage PACA, avec



désignations et règlements par chèques.

Question 1 : quand et par qui ces modifications ont-elles été votées ?

Question 2 : cette décision ayant été prise et diffusée tardivement, les frais d'arbitrage inhérents n'occasionneront-ils pas un surcoût rédhibitoire pour nombre de clubs qui n'auront pas budgété pour la saison à venir ?

Question 3 : Y aura-t-il suffisamment, à travers toute la PACA suffisamment de JAJ pour couvrir les rencontres concernées ?

Question 4 : les clubs ne gérant plus d'arbitrage à domicile, il est à prévoir un sérieux déficit pour répondre à la CMCD aux quotas JAJ.

Question 5 : le défraiement direct par chèque à un mineur ne pose-t-il pas problème ?

Un long débat s'engage alors et semble faire l'unanimité autour de Bruno et s'élargit aux désignations adultes : l'Assemblée décide donc, de faire remonter ces problématiques directement au Président Armand GRIFFON.

Patrick rédigera un courrier qu'il soumettra au Conseil d'Administration de notre Comité avant transmission.

2° Les Engagements d'équipes par les clubs dans nos championnats départementaux:

Daniel et Patrick font l'appel des clubs qui confirment ou infirment les prés inscriptions Ces diverses informations permettront d'établir nos futures compétitions.

Intégration en +16 féminins de DRAGUIGNAN VAR HB.

Question : les moins de 17 féminines et masculins peuvent-ils évoluer en +16 ans si pas d'équipe ou pas de championnat ? Il est indispensable de se reporter à l'Article 36.2.6 des Règlements Généraux FFHB.

3° Le développement : Laëtitia FIORI

C'est donc Laëtitia qui va poursuivre, vidéo projecteur à l'appui :

- **Les Services Civiques :**

Rappel des principes généraux de fonctionnement : public concerné, durée des contrats, missions, défraiements, tuteurât, Un petit débat autour de l'obligation aux clubs utilisant ces services : la formation premiers secours : initialement gratuite auprès de services agréés, elle s'avère désormais facturée, ne serait pas possible, à la ligue de prendre en charge ce paramètre ?

- **L'UGSEL / BABY:**

Laëtitia confirme le gros investissement de notre comité auprès des écoles libres, notamment au mois de mai et de juin 2017, en séances de démonstration dans 11 de ces écoles maternelle. Elle souligne le très fort intérêt de la hiérarchie (le Recteur du Diocèse de NICE, Philippe PANARELLO, ancien joueur puis entraîneur de valeur de notre ancienne ligue Côte d'Azur) et des enseignants : une formation spécifique devrait aboutir dès cette saison.

Elle confirme que la FFHB envisage une formation animateur BABY.



- **L'UNSS / l'USEP**

De futures réunions entre le Comité et ces instances sportives scolaires vont aboutir à des projets communs. Un partenariat Comité / UNSS 06 devrait se confirmer lors de :

- la journée nationale du Sport Scolaire : mercredi 27 septembre 2017, à VALBONNE ?
- les journées de Formation Jeunes Arbitres Scolaires : mercredi 18 octobre 2017
- Planet'hand mercredi 20 décembre 2017, à NICE

- **HANDESEMBLE**

Cette offre de pratique, toujours aussi dynamique dans notre comité innovateur, s'étend lentement mais sûrement au HAND FAUTEUIL : deux clubs ont pu déjà bénéficier de subventions conséquentes pour l'achat de fauteuils. Patrick souligne que désormais notre Monsieur HANDESEMBLE est Laurent GHIO.

Des réunions COMITE/FFSA/HANDI SPORT devraient se confirmer sous peu.

- **HANDFIT**

Cette offre de pratique fonctionne correctement dans notre comité, plusieurs clubs ont investi. De prochaines formations sont à venir et plusieurs candidats sont d'ores et déjà inscrits.

4° L'AST (Arbitrage/sportive/technique)

Laurent BAUDET et Laurent GHIO présentent le projet technique 06 :

- Les challenges du début de saison : CHAPELAIN/AUDOIN/GALLICE/FULCONIS
- Les sélections : ils font appels aux clubs pour continuer à organiser des animations en semaine, et remercient ceux qui ont joué le jeu la saison passée.
- Les bassins
- La création d'une Ecole de Gardiens de but en s'appuyant sur notre organisation en bassins
- Les formations.

5° Divers

- Le micro ordinateur proposé par la FFHB
- Le port du voile durant les compétitions : strictement interdit par les règlements fédéraux.
- L'Article 11.2 Des Règlements Fédéraux quant au nombre de demoiselles de plus de 22 ans susceptibles de participer aux rencontres.

Fin des travaux vers 12h30 et apéritif de l'amitié de nos hôtes du jour.

Le Secrétaire Général

Patrick FENASSE